

**DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE****COMMISSION PERMANENTE**

Séance du lundi 31 mai 2021

DÉLIBÉRATION N° **CP-2021/05/31-5/11****Accusé de réception – Ministère de l'intérieur**

077-227700010-20210531-lmc100000022080-DE

**Acte Certifié exécutoire**

Envoi Préfecture : 03/06/2021

Réception Préfet : 03/06/2021

Publication RAAD : 03/06/2021

**OBJET :** Projets sports de nature - soutien à l'aménagement du bassin de slalom de canoë-kayak du Haut Morin à Saint-Rémy-de-la-Vanne.

Dans le cadre du projet de création et d'animation de plusieurs parcours de randonnées nautiques mis en place par le comité régional d'Ile-de-France de canoë-kayak, le comité départemental souhaite réhabiliter le site du bassin de slalom de Saint-Rémy-de-la-Vanne. Ce lieu d'entraînement pour les clubs du département, nécessite des aménagements pour organiser des compétitions de niveau régional et sécuriser cette partie de la rivière, dans l'optique du développement du slow tourisme et de la pratique loisirs. Il est proposé de soutenir ce projet à hauteur de 14 118 €.

**LA COMMISSION PERMANENTE,**

VU la délibération du Conseil départemental n° 0/04 en date du 13 juillet 2018, portant délégation de compétences à la Commission permanente, dans son alinéa n°3,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU le Code du Sport et notamment ses articles L. 311-1 à L. 311-6, relatifs à la prise en compte des sports de nature comme compétence départementale,

VU la délibération du Conseil général n° 6/12 en date du 23 mars 2005, relative à la création de la CDESI,

VU la délibération du Conseil général n° 7/02 en date du 29 juin 2012, relative à l'adoption du Règlement budgétaire et financier, modifiée par délibération du Conseil général n° 7/01 en date du 26 avril 2013,

VU la délibération du Conseil départemental n° 7/01 en date du 17 décembre 2020, relative à l'approbation du budget départemental pour l'exercice 2021,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

Après en avoir délibéré,

**DÉCIDE**

Article 1 : d'attribuer au comité départemental de canoë-kayak 77, une subvention de 14 118 € correspondant à une participation de 80 % du budget total des travaux de réhabilitation du bassin de slalom à Saint-Rémy-de-la-Vanne.

Article 2 : de prélever la subvention sur les crédits ouverts au budget départemental 2021 au titre de l'action « sport nature », opération « contrats d'objectifs et projets sport de nature », du domaine « activités sportives ».

### **Adopté à l'unanimité**

Ont voté POUR (42) :

M. Pierre BACQUÉ qui a donné pouvoir à Mme Béatrice RUCHETON  
Mme Nathalie BEAULNES-SERENI  
Mme Cathy BISSONNIER  
M. Ludovic BOUTILLIER qui a donné pouvoir à Mme Martine DUVERNOIS  
Mme Martine BULLOT  
M. Jean-Marc CHANUSSOT  
M. Bernard COZIC  
Mme Monique DELESSARD  
M. Smaïl DJEBARA  
Mme Martine DUVERNOIS  
M. Vincent ÉBLÉ  
Mme Anne-Laure FONTBONNE  
Mme Isoline GARREAU MILLOT  
Mme Julie GOBERT qui a donné pouvoir à M. Smaïl DJEBARA  
M. Jérôme GUYARD  
M. Yves JAUNAUX  
M. Denis JULLEMIER  
Mme Sarah LACROIX  
M. Olivier LAVENKA  
M. Jean LAVIOLETTE  
Mme Nolwenn LE BOUTER qui a donné pouvoir à M. Jean-Louis THIERIOT  
Mme Daisy LUCZAK  
Mme Marianne MARGATÉ  
M. Olivier MORIN  
Mme Céline NETTHAVONGS  
M. Jean-François ONETO  
Mme Véronique PASQUIER  
M. Ugo PEZZETTA  
Mme Laurence PICARD  
M. Brice RABASTE  
Mme Isabelle RECIO  
Mme Béatrice RUCHETON  
M. Patrick SEPTIERS  
Mme Geneviève SERT qui a donné pouvoir à M. Patrick SEPTIERS  
Mme Sandrine SOSINSKI  
M. Jean-Louis THIERIOT  
Mme Virginie THOBOR  
M. Jérôme TISSERAND  
M. Xavier VANDERBISE  
Mme Véronique VEAU  
M. Sinclair VOURIOT qui a donné pouvoir à Mme Andrée ZAÏDI  
Mme Andrée ZAÏDI

Ont voté CONTRE (0) :

Se sont ABSTENUS (0) :

N'ont pas pris part au vote (0) :

Ont été ABSENTS (4) :

M. Arnaud de BELENET  
M. Bernard CORNEILLE  
Mme Valérie POTTIEZ-HUSSON  
M. Franck VERNIN



Patrick SEPTIERS  
Président du Conseil départemental  
de Seine-et-Marne